

**PROCES-VERBAL**  
**Comité Directeur – Audio Conférence**  
**Jeudi 02 Avril 2020**

**SAISON 2019/2020**

<b>PRESENTS</b>	<b>BAILLY Jean-Pierre – BALAT Gaël – COCAUD Armel – COLENO David – CONCILLE Christophe – CORVAISIER Jocelin – DENIS Luc – DESCLOSAYES Françoise - DUPONT Jean-Michel – DURET Bernard – FOURNIER Bernard – GUYON Christophe - LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien - OLIVIER Yannick – TRIBOTE PAUGAM Françoise – SALMON Julien – SERRAND Thomas - SOLON Gérard - SORIN Nicolas –</b>
<b>INVITES PRESENTS</b>	<b>ALLARDI Christophe – BALIELLO Pierre-Laurent - BARBAUD Pascal – LIGONNIERE Antoine – NICOLAS Philippe - PHILIPPE Jacques - GRATTON Pauline – MOULLEC Thierry</b>
<b>EXCUSES</b>	<b>FAUCHARD Agnès - FIEVET Benoît – LAIRET Alain – PASCO Sandrine – TESSIER Michel MECKES Charles (Invité) – SIMONNET Damien (invité)</b>
<b>ABSENTS</b>	<b>BOUCHE Arthur – DELAUNAY Lucien - LE QUILLIEC Cynthia –</b>

## **1 – Ouverture du Président**

En préambule, le Président informe les membres du Comité Directeur du décès de la maman de Jean Pierre SIUTAT, Président de la Fédération. Au nom de la Ligue Régionale, il lui adresse toutes nos condoléances.

Pour faire suite au communiqué de presse fédéral sur l'arrêt des compétitions, le Président insiste sur la communication, il ne s'agit pas d'une saison blanche mais d'un arrêt des compétitions.

Il informe le Comité Directeur que Cynthia LE QUILLIEC a été recrutée pour remplacer Aurélie BONNAN au poste de Conseillère Technique des Officiels, à compter du 1<sup>er</sup> Juin prochain.

Yannick OLIVIER pense qu'au regard de l'ensemble des candidatures, il lui semble que c'est le meilleur profil que nous ayons.

Jean Michel DUPONT répond en indiquant qu'il y avait 11 candidatures au total et qu'il n'y avait pas de contre-indication de la FFBB à l'embauche d'un officiel de haut niveau.

Nicolas SORIN pour sa part, estime que c'est une bonne nouvelle pour la C.R.O.



## **2 – Opération « Retour au Jeu »**

Jean Michel DUPONT informe le Comité Directeur que le Bureau a décidé de créer un « fonds d'aide retour au jeu » à hauteur de 5 000 euros pour soutenir les manifestations qui pourraient être organisées par les clubs, notamment les tournois 3x3.

Bernard FOURNIER signale que même si dans le débat du Bureau, le 3x3 a été évoqué plusieurs fois, certains clubs pourront proposer d'autres manifestations « retour au jeu ».

Armel COCAUD demande s'il y aura un barème d'attribution.

Jean Michel DUPONT lui répond que pour les tournois 3x3 homologués, l'aide sera accordée. Pour les autres manifestations, les dossiers seront étudiés par le Bureau.

Philippe NICOLAS souhaite que les aides soient étudiées en lien avec les Comités Départementaux.

## **3 – Finances**

Jean Michel DUPONT concernant les polistes, propose de ne pas procéder au dernier prélèvement de la saison. Ce qui représente un coût de 9 000 euros environ. Il estime que cette remise est normale au vu du contexte actuel et indique que le Bureau y est favorable.

Fabien MORINIERE demande si les activités du pôle vont reprendre après le confinement.

Jean Michel DUPONT souhaite que l'activité reprenne dès la réouverture des établissements scolaires.

**Aucune opposition n'ayant été faite à la proposition du Président, elle est adoptée.**

## **4 – Compétitions**

Jean Pierre BAILLY rappelle aux élus que le document de travail leur a été envoyé et que volontairement ce document est global (Formule de championnat et proposition de transition vers celle-ci)

Il présente les 2 options de transition de la formule actuelle vers la prochaine formule. Ces 2 options tiennent compte de la situation actuelle et de la diminution du championnat inter régional.

Option 1 : sont qualifiés, pour 2020-2021, dans chaque catégorie, les 7 équipes Inter Région 2019-2020 et les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule de R1

Option 2 : sont qualifiés, pour 2020-2021, dans chaque catégorie les 7 équipes Inter Région 2019-2020. Les places restantes sont attribuées aux Comités Départementaux.



Jean Michel DUPONT rappelle que l'Option 1 va dans la continuité de ce qui est mis en place depuis plusieurs saisons, à savoir la qualification automatique de certaines équipes.

**Après un vote du Comité Directeur, l'Option 1 est entérinée à l'unanimité des membres présents.**

Sur l'évolution du championnat, Jean Michel DUPONT réindique qu'il s'agit juste du décalage d'intégration en championnat régional et qu'en janvier, les départements auront le même nombre de places en R2 qu'actuellement.

Il rappelle que ce travail a été fait en collaboration avec les Commissions Départementales des Compétitions qui ont souhaité une accession région en 2<sup>ème</sup> phase.

Jean Pierre BAILLY indique le cas particulier des U20, avec la réduction d'une poule en 1<sup>ère</sup> phase, il propose de faire 3 poules de brassage en première phase

Jocelin CORVAISIER estime que quand le principe a été acté dans son département, la répartition des équipes en 1<sup>ère</sup> phase n'était pas connue, et qu'en féminines, il passait de 2 équipes à 1.

Jean Pierre BAILLY a du mal à comprendre car il ne s'agit pas d'une suppression, mais d'un décalage d'intégration.

Jocelin CORVAISIER présente sa problématique qui est surtout sur le secteur féminin. Son Comité attribuait une place aux équipes 2 de championnat de France, dans ce cas, plus aucun projet ne peut être construit par un autre club ce qui politiquement, est indéfendable.

Jean Michel DUPONT lui répond que les Wilds card sont aussi faites pour cela et qu'il y a une latitude dans les demandes.

Jocelin CORVAISIER se demande si nous avons besoin, en féminines, de 5 Wilds Card, ne pourraient-elle pas être attribuées aux équipes 2 de championnat de France de manière automatique ?

Bernard FOURNIER pour sa part, pense que les wilds cards, l'avantage est justement de ne pas décider de leur attribution à l'avance. Également, il s'étonne qu'en féminines, le dernier de R1 ne descende pas en R2 à mi saison.

Jean Pierre BAILLY lui répond qu'actuellement c'est déjà le cas, et que ce n'est pas une problématique soulevée.

Jean Pierre BAILLY signale que pour la présentation de la formule 2020 / 2021 et de la transition vers celle-ci, qu'il travaille actuellement avec Justine GOUDOUNECHE sur la réalisation d'un support vidéo commenté.



## **5 – Réflexion sur l'arbitrage**

Jean Michel DUPONT informe les élus qu'il a reçu quelques retours à l'enquête Fédérale.

Jean Pierre BAILLY n'a pas répondu à l'enquête volontairement, car il n'y a pas, selon lui, de volonté de changement de la part de la FFBB et que ce questionnaire est particulièrement ardu.

Bernard MICHON partage la position de Jean Pierre BAILLY.

Thomas SERRAND signale que les réponses formulées sur le même sujet il y a plusieurs saisons sont toujours d'actualité.

Luc DENIS rejoint la position et ajoute que pour lui, il n'est pas évident de répondre à l'enquête lorsqu'on n'est pas dans la commission concernée. Il estime que ce questionnaire ne règlera pas le problème « profond » de l'arbitrage.

Christophe GUYON regrette qu'il n'y ait pas de question sur la procédure médicale arbitre.

Jean Michel DUPONT rappelle que la Ligue a été moteur de cette nouvelle réflexion et qu'il a clairement indiqué lors d'une conférence des Présidents de Ligue que « notre ligue va dans le mur ».

Thomas SERRAND trouve dommage qu'une enquête soit faite à la « va-vite » alors que la FFBB a toutes les données.

Jean Michel DUPONT, comme il l'a déjà dit, mettra en place une solution régionale s'il n'y a pas de changement, sous réserve que cela soit validé juridiquement.

Armel COCAUD, pour revenir au sujet précédent, propose que l'arbitrage soit un critère d'attribution de Wild Card.

Jean Michel DUPONT pense que tout peut être étudié, sous réserve de validation sur le plan juridique.

Pascal BARBAUD va proposer de bonifier les clubs qui répondent à la charte.

## **7 – RFIT**

Pierre Laurent BALLIELO fait une rapide présentation de la RFIT :

- Les diplômes animateur et initiateur disparaissent la saison prochaine
- Ils seront remplacés par des BF (Brevets Fédéraux)
  - o BF Enfant
  - o BF Jeune
  - o BF Adulte
- Les CQP vont aussi évoluer, il y en aura désormais 3 différents



Le souhait est de répartir les BF sur le territoire et que les Comités Départementaux restent opérateur de formation pour assurer une proximité géographique.

Un BF se fera en 6 semaines, dont 21h de présentiel.

Jean Michel DUPONT mène actuellement un travail avec les Comités Départementaux pour déterminer la nouvelle structure de ces formations. Celle-ci sera présentée lors d'un prochain comité directeur.

Pierre Laurent BALLIELO réunira les Conseillers Techniques Fédéraux des Comités et les Directeurs des structures lors d'une Visio conférence le 03 avril. Il indique également que les Présidents, Présidents de commission technique, directeurs de chaque structure seront en réunion le mardi 07 avril.

Jacques PHILIPPE demande si la fin des formations actuelles est envisagée et demande s'il y aura des équivalences des diplômes actuels avec les BF.

Pierre Laurent BALLIELO lui répond que la Fédération travaille actuellement sur le sujet. Pour la fin des diplômes, les évaluations pourraient avoir lieu jusqu'au 31 décembre 2020, concernant les équivalences, une période de transition est envisagée mais ces éléments seront officialisés par la F.F.B.B. dans les semaines à venir.

## **8 – Point sur les engagements en Championnat de France Elite**

Thierry MOULLEC fait un point sur les engagements en Championnat de France Elite.

En U18 Masculins -> 6 inscrits pour 6 places

Il est proposé de retenir tous les candidats : SCM LE Mans, Etoile Angers, Hermine de Nantes, Vendée Challans BC et Cholet Basket, Pays des Olonnes Basket.

**Validé par le Comité Directeur**

En U15 Masculins -> 6 inscrits pour 5 places

Il est proposé de ne pas retenir le Pays des Olonnes Basket.

Les 5 autres équipes actuellement engagées en U15 Elite remplissent les conditions et répondent aux exigences de la Ligue (PSRE). D'autre part la répartition actuelle est cohérente par rapport à notre territoire.

Proposition des équipes engagées : SCM LE Mans, Etoile Angers, Hermine de Nantes, Vendée Challans BC et Cholet Basket

**Validé par le Comité Directeur**

En U15 Féminines -> 6 inscrits pour 6 places

Il est proposé de retenir tous les candidats : JS Coullaines, Angers Union Féminine, Nantes Rezé Basket, Roche Vendée BC, CTC Nantes Erdre Carquefou, Cholet Basket.

**Validé par le Comité Directeur**

En U18 Féminines -> 7 inscrits pour 6 places



En U18 Féminines, sur les 7 candidatures nous en avons 3 qui sont automatiques (centres de formation du RVBC et du NRB et le centre d'entraînement de l'UFAB labellisé par la FFBB, afin de pouvoir déterminer les 3 autres équipes qui participeront à ce Championnat de France, la Commission et l'ETR souhaiteraient :

- valider le dossier de Coulaines JS car il semble important qu'une équipe de ce niveau soit présente sur un territoire qui a toujours été extrêmement formateur.

- demander aux 3 autres équipes (BCSP Rezé – CTC Nantes Erdre Carquefou et CTC Laval Agglomération) de remplir un dossier d'engagement. Suite à cela la Commission et l'ETR proposeront au bureau d'engager 2 de ces 3 équipes.

Jean Michel DUPONT demande à Bernard FOURNIER de contacter les Présidents des clubs concernés.

Bernard FOURNIER indique qu'un échange aura lieu avec les 3 clubs.

**Validé par la Comité Directeur**

## **9 – Questions Diverses**

Aline LEVALLOIS signale que la prochaine commission des finances aura lieu en audio conférence le 08 avril prochain.

Christophe GUYON demande si la tarification et l'augmentation des licences 2020-2021 entérinée par la FFBB est maintenue.

Aline LEVALLOIS indique qu'une étude sur la tarification des licences a été faite, que la nouvelle offre des licences avec la mise en place du socle génère des évolutions, une baisse pour certaines catégories, une augmentation pour les autres.

Yannick OLIVIER confirme le maintien de la tarification fédérale 2020-2021.

Jean Michel DUPONT souhaite ajouter que la Commission des Finances étudiera une éventuelle rétribution d'une partie des frais d'engagements aux clubs.

Françoise DESCLOSAYES se demande comment vont faire les clubs qui ont des arbitres et otm clubs qui n'ont pas pu effectuer le nombre de matchs requis.

Yannick OLIVIER lui répond que dans la mesure du possible, la FFBB souhaite permettre à ces personnes d'accéder à une filière officielle et que les évaluations pratiques pourront avoir lieu en début de saison prochaine.

Concernant les services civiques, Françoise DESCLSOAYES demande si une demande d'agrément est en cours. Pauline GRATTON lui répond que c'est en cours.

Fabien MORINIÈRE souhaite que la finale régionale du challenge benjamin(e)s soit organisée en juin, il en étudie la possibilité, soit un mercredi, soit un Week end suivant l'évolution de la situation sanitaire. Suite à un échange, une organisation sous le même format que les années précédentes doit être privilégiée.



Jean Michel DUPONT, pour les demandes de subvention du Projet Sportif Fédéral, rappelle que Pauline GRATTON est référente et que les groupements sportifs peuvent être orientés vers Pauline pour des renseignements.

Armel COCAUD s'étonne de ne pas avoir reçu la réactualisation du power point sur la nouvelle offre de licence que la F.F.B.B. devait nous envoyer après la dernière réunion de zone.

Pauline GRATTON s'occupe de demander ce document à la FFBB, mais rappelle que dans le contexte actuel, tous les salariés de la FFBB ne sont pas forcément disponibles.

La séance est close à 19h15.

**Prochaines réunions du Comité Directeur :**

- **Jeudi 30 Avril – 20H00**
- **Lundi 22 Juin - 20H00**

***Le Président de la Ligue,  
Jean-Michel DUPONT***

***Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX***

